

Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT)

Normes techniques équipements de protection individuelle¹

En vertu de l'art. 4a de la loi fédérale du 19 mars 1976 (modifiée le 18 juin 1993) sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.1), les normes techniques énumérées dans l'annexe sont définies comme des normes techniques qui sont propres à concrétiser les exigences de base de la sécurité et de la santé par rapport aux équipements de protection individuelle, dans le sens de l'art. 2, al. 3, de l'ordonnance du 12 juin 1995 sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.11). Il s'agit à ce propos de normes européennes harmonisées qui ont été édictées par le Comité européen de normalisation (CEN), sur l'ordre de la Commission des Communautés européennes et de l'Association européenne de libre échange (AELE).

Les listes des titres des normes techniques qui ont été définies par SECO ainsi que les textes de ces normes peuvent être commandés auprès de l'association suisse de normalisation, division switec, Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur.

1^{er} juin 2010

SECO – Direction du travail
Installations et appareils techniques:
Rita Kohlbrenner

¹ Voir également FF 1997 IV 505, 1998 945, 1999 8992, 2000 1758 4577, 2001 1303 2245 5740, 2003 468 685 5973 6749, 2004 2093, 2005 6403, 2006 1874 5623 6398 6455. 2007 2047 8038, 2008 2334 6265 7865, 2009 848 4635

Normes techniques équipements de protection individuelle

Numéro	Titre	Référence journal off. – CE
EN 149 + A1	Appareils de protection respiratoire – Demi-masques filtrants contre les particules – Exigences, essais, marquage	2010/C 118/02
EN 207	Protection individuelle de l’œil – Filtres et protecteurs de l’œil contre les rayonnements laser (lunettes de protection laser)	2010/C 118/02
EN 208	Protection individuelle de l’œil – Lunettes de protection pour les travaux de réglage sur les lasers et sur les systèmes laser (lunettes de réglage laser)	2010/C 118/02
EN 343 + A1	Vêtements de protection – Protection contre la pluie	2010/C 118/02
EN 352-5/A1	Protecteurs individuels contre le bruit – Exigences de sécurité et essais – Partie 5: Serre-tête à atténuation active du bruit – Amendement A1	2010/C 118/02
EN 379 + A1	Protection individuelle de l’œil – Filtres de soudage automatique	2010/C 118/02
EN 405 + A1	Appareils de protection respiratoire – Demi-masques filtrants contre les gaz ou contre les gaz et les particules – Exigences, essais, marquage	2010/C 118/02
EN 420 + A1	Gants de protection – Exigences générales et méthodes d’essai	2010/C 118/02
EN 471 + A1	Vêtements de signalisation à haute visibilité pour usage professionnel – Méthodes d’essai et exigences	2010/C 118/02
EN 659 + A1	Gants de protection pour sapeurs-pompiers	2010/C 118/02
EN 1827 + A1	Appareils de protection respiratoire – Demi-masques sans soupape inspiratoire et avec filtres démontables, contre les gaz, contre les gaz et les particules, ou contre les particules uniquement – Exigences, essais, marquage	2010/C 118/02
EN 1836 + A1	Équipement de protection individuelle de l’œil – Lunettes solaires et filtres de protection contre les rayonnements solaires pour usage général et filtres pour observation directe du soleil	2010/C 118/02
EN ISO 10862	Petits navires – Système de largage rapide pour harnais de trapèze (ISO 10862:2009)	2010/C 118/02
EN ISO 12401	Petits navires – Harnais de sécurité de pont et sauvegardes de harnais – Exigences de sécurité et méthodes d’essai (ISO 12401:2009)	2010/C 118/02
EN 13034 + A1	Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides – Exigences relatives aux vêtements de protection chimique offrant une protection limitée contre les produits chimiques liquides (équipement de type 6 et Type PB (6))	2010/C 118/02
EN 13061	Vêtements de protection – Protège-tibias pour joueurs de football – Prescriptions et méthodes d’essai	2010/C 118/02
EN 13158	Vêtements de protection – Vestes, gilets de protection et protège-épaules pour sports équestres: pour cavaliers, pour personnes travaillant avec des chevaux et pour meneurs d’attelage – Exigences et méthodes d’essai	2010/C 118/02

Numéro	Titre	Référence journal off. – CE
EN 13277-7	Équipement de protection pour les arts martiaux – Partie 7: Exigences et méthodes d’essai complémentaires relatives aux protecteurs de main et de pied	2010/C 118/02
EN 13546 + A1	Vêtements de protection – Protège-mains et bras, plas- trons, protection abdominale, guêtres, sabots et coquilles de gardiens de but de hockey sur gazon et protège-tibias de joueurs – Exigences et méthodes d’essai	2010/C 118/02
EN 13567 + A1	Vêtements de protection – Protections des mains, des bras, de la poitrine, de l’abdomen, des jambes, des orga- nes génitaux et de la face pour les escrimeurs – Exigences et méthodes d’essai	2010/C 118/02
EN 14120 + A1	Vêtements de protection – Dispositifs de protection des poignets, des paumes, des genoux et des coudes pour les utilisateurs d’équipements de sports à roulettes – Exigen- ces et méthodes d’essai	2010/C 118/02
EN 14387 + A1	Appareils de protection respiratoire – Filtres antigaz et filtres combinés – Exigences, essais, marquage	2010/C 118/02
EN 14404 + A1	Equipements de protection individuelle – Protection des genoux pour le travail à genoux	2010/C 118/02
EN 14605 + A1	Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides – Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux liquides (Type 3) ou aux pulvérisations (Type 4), y compris les articles d’habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Types PB [3] et PB [4])	2010/C 118/02
EN 15333-2	Equipements respiratoires – Appareils de plongée nargui- lé à gaz comprimé et à circuit ouvert – Partie 2: Appareils à écoulement libre	